



R.I.F.A.P.

La chaîne des secours

Objectif du cours



- Connaître les différents intervenants potentiels dans un accident de plongée.
- Connaître leur rôle.
- Connaître l'enchaînement de leurs interventions.

Qu'est-ce que la chaîne des secours ?

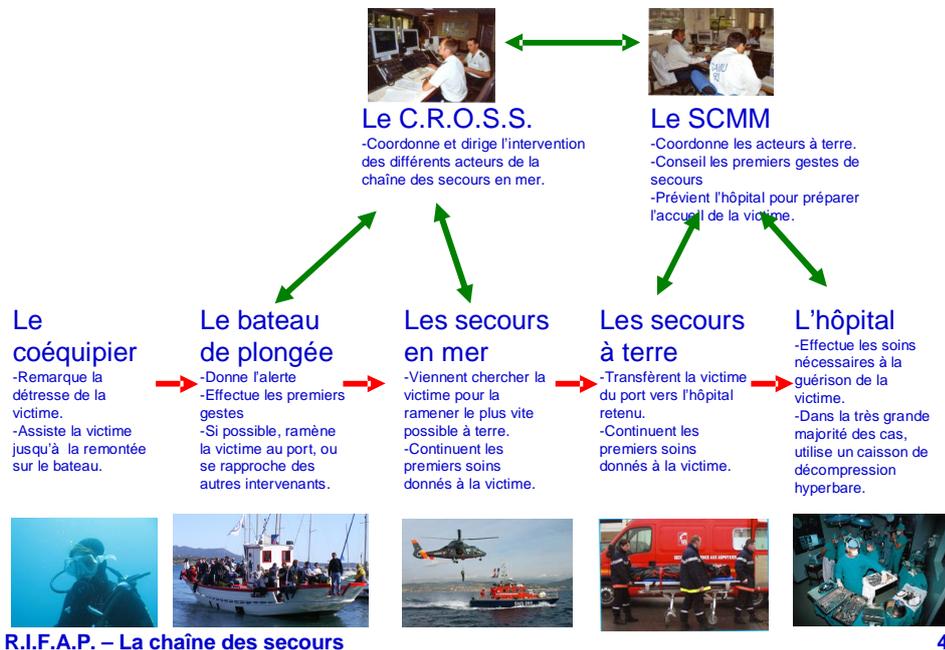
Pontoise Plongée



- C'est l'ensemble des intervenants permettant d'amener la victime d'un accident jusqu'à l'hôpital pour y recevoir des soins.
 - Le premier maillon de cette chaîne est le témoin de l'accident.
 - Le dernier maillon de cette chaîne est le médecin hospitalier administrant les soins nécessaires au rétablissement de la victime.
- L'objectif de cette chaîne des secours est double.
 - Diminuer au maximum le délai nécessaire pour acheminer la victime à l'hôpital.
 - Faire les gestes nécessaires pour que l'état de la victime ne s'aggrave pas.

La chaîne des secours en mer

Pontoise Plongée



R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

4

Le premier maillon : le coéquipier.

Pontoise Plongée



- Remarque la détresse de la victime
 - La surveillance mutuelle (observation du coéquipier, dialogue par signe) doit être fréquente et régulière pour détecter au plus vite la détresse.
- Assiste la victime en la remontant à la surface
 - Utilisation d'une prise adaptée à la détresse de la victime : simple rapprochement, tenue de la bretelle du gilet, prise assistance.
- Remorque la victime jusqu'au bateau
- Déséquipe la victime dans l'eau
 - Ceinture de plomb, bloc+gilet, palme.
- Sort la victime de l'eau par une prise adaptée
 - Prise différente selon qu'on utilise une échelle perroquet, ou que l'on remonte sur un bateau pneumatique.

Le deuxième maillon : le bateau de plongée.



- Le nombre d'intervenants peut varier en fonction de l'organisation de la plongée.
 - Intervention du seul coéquipier dans le cas d'un binôme Niveau 3 plongeant seul à bord d'un petit pneumatique.
 - Intervention de plusieurs encadrant dans le cas d'une sortie club sur un bateau plus important.
- L'ensemble des actions à bord est piloté par un coordinateur
 - Généralement, le directeur de plongée ou le capitaine du bateau.
 - Néanmoins, selon les circonstances, tout plongeur peut être amené à prendre ce rôle en charge.
 - Le coordinateur répartit les différentes tâches entre les différents secouristes.

Le deuxième maillon : le bateau de plongée.

Pontoise Plongée



- Recueillir les informations sur les circonstances de l'accident
 - Interroger la victime si elle peut répondre
 - Interroger ses coéquipiers de palanquée.
- Mettre en sécurité l'ensemble des plongeurs
 - Surveiller les coéquipiers de palanquée de la victime
 - Rappeler les autres palanquées.
- Faire le bilan de la victime.
 - Vérifier si elle est consciente.
 - Si elle est inconsciente, vérifier sa respiration et sa circulation.

Le deuxième maillon : le bateau de plongée.



- **Faire les premiers gestes de secours**
 - Selon la gravité de l'état de la victime, cela ira du simple réconfort moral à l'oxygénothérapie et au massage cardiaque.
- **Donner l'alerte**
 - Appeler le CROSS en donnant le maximum d'information : circonstance, état de la victime, gestes de secours effectués.
- **Remplir une fiche d'évacuation de la victime**
 - Cette fiche comporte toutes les informations nécessaires aux secours et à l'hôpital.
 - Cette ne doit pas quitter la victime jusqu'à l'hôpital
 - Si la victime plongeait avec un ordinateur, l'ordinateur est fournit aux secours avec la fiche d'évacuation.

Fiche d'évacuation d'un plongeur accidenté



FICHE D'EVACUATION DE PLONGEUR



NOM : PRENOM : Date de naissance :
 DATE : Tél. Club ou Accompagnant :

CARACTERISTIQUES DE LA PLONGEE

LIEU :

PLONGEE LIBRE SCAPHANDRE

PROFONDEUR MAX : mètres

DUREE TOTALE : minutes

PALIERS	Mètres			
	Minutes			

HEURE DE SORTIE : H

TABLE UTILISEE :

ORDINATEUR : A JOINDRE

PLONGEE SUCCESSIVE oui non
 REMONTEE incidents

NORMALE 10 - 15 m/mn

RAPIDE > 17 m/mn

PANIQUE

SIGNES OBSERVES

HEURE

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PREMIERS SOINS

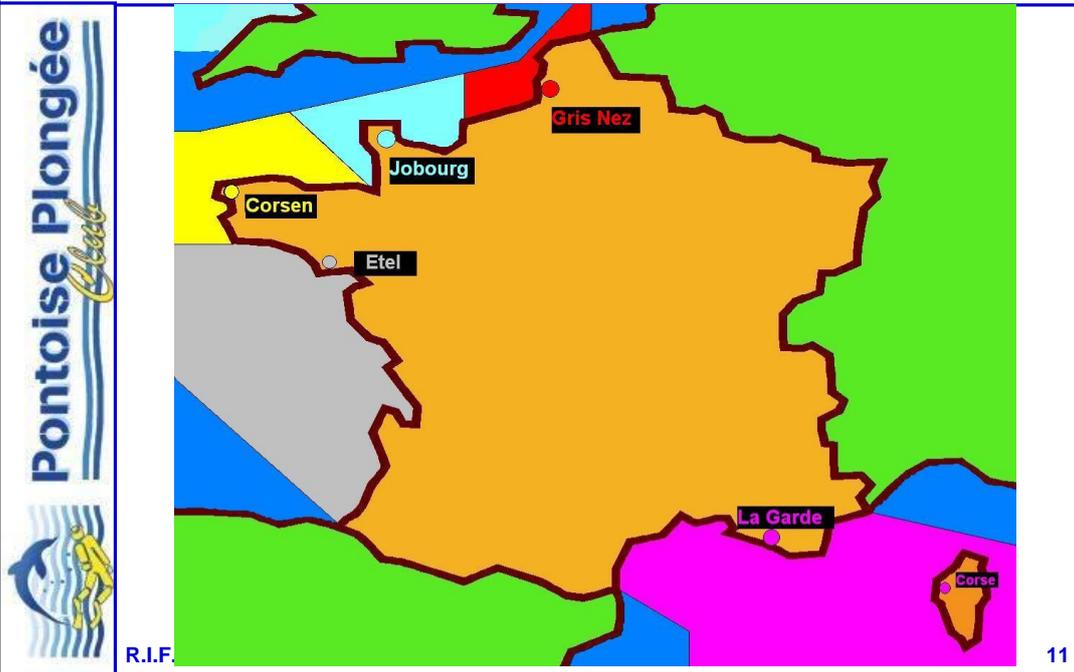
P.L.S. M.C.E. B. À B.
 OXYGÈNE ASPIRINE BOISSON

Le coordinateur des secours : le C.R.O.S.S.



- C.R.O.S.S. : Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Secours
 - Organise la recherche et les secours en mer (SECMAR)
 - Surveille la navigation maritime (SURNAV) et si nécessaire intervient (fonction très importante en Manche où circule le quart du trafic maritime mondial)
 - Diffuse les renseignements sur la sécurité maritime (RSM).
- Organisme dépendant du préfet maritime
 - Organisme dépendant des autorités civiles.
 - Les personnes travaillant dans les C.R.O.S.S. sont des personnels de la Marine Nationale détachés pour cette mission.
- 5 C.R.O.S.S. en France métropolitaine
 - Les stations des sémaphores de la Marine Nationale transmettent l'ensemble des informations concernant le trafic maritime dans les eaux nationales aux C.R.O.S.S..
 - Des C.R.O.S.S. (ou équivalents) sont également en place dans les DOM-TOM.

Carte des Centre Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage



Le coordinateur des secours : le C.R.O.S.S.



- Mobilise l'ensemble des moyens pour porter secours à la victime
 - A autorité pour détourner tous les navires situés sur la zone de l'accident.
- Assure la liaison entre les différents intervenants
 - En particulier, dans le cas où l'un des intervenants ne dispose pas de la VHF.
 - Donne le Cap à suivre aux différents intervenants.
 - Coordonne les rencontres en mer entre les différents intervenants.
- Chaque intervenant doit suivre les consignes données par le C.R.O.S.S.

Le conseil médical : le S.C.M.M.

Pontoise Plongée



- S.C.M.M. : Samu de Coordination Médicale Maritime
 - Il existe 8 S.C.M.M. en France chacun en lien étroit avec un C.R.O.S.S.
- Evalue la gravité de l'état de la victime
 - Se base sur les informations transmises par les secouristes assistant la victime.
- Mobilise les ressources médicales terrestres.
 - Véhicule terrestre.
 - Caisson de décompression.
- Transmet les informations médicales à l'hôpital qui accueillera la victime.
 - Permet à l'hôpital de préparer les premières interventions : chirurgie, caisson.
- Le S.C.M.M. coordonne les opérations à terre.
 - En mer cette coordination est de la responsabilité du C.R.O.S.S.
- Le C.C.M.M. (Centre de Consultation Médicale Maritime) n'intervient pas en cas d'accident de plongée
 - Permet aux personnes en mer d'avoir une consultation médicale par radio.

R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

13

Le troisième maillon : les moyens à la disposition du C.R.O.S.S.



- La S.N.S.M.
(Société Nationale de Sauvetage en Mer)
- La Gendarmerie Maritime
- La Sécurité Civile
- La Marine Nationale
- Tout navire présent dans la zone

R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

14

Le troisième maillon : les secours en mer

Pontoise Plongée



- Interviennent sur ordre du C.R.O.S.S.
- Permettent un rapatriement à terre plus rapide de la victime
 - Une vedette de la S.N.S.M. est normalement mobilisée en moins de 10mn.
 - Les vedettes (S.N.S.M. et Gendarmerie Maritime) ont une vitesse et une tenue à la mer bien supérieure à celle des bateaux de plongée.
 - Si nécessaire, le C.R.O.S.S. peut faire appel à des hélicoptères.
- Continuent les premiers gestes de secours
 - Les équipages de la S.N.S.M. ou de la Sécurité Civile ont une formation en secourisme comparable à celle des pompiers.
 - L'équipement de secourisme embarqué sur les vedettes et hélicoptères peut être complété avant le départ, sur conseil du S.C.M.M.

Le troisième maillon : l'hélicoptère

Pontoise Plongée



- Si nécessaire, le C.R.O.S.S. ordonnera le rapatriement de la victime par hélicoptère
- Ranger tous les équipements susceptibles d'être emportés par le vent du rotor.
 - Si possible, tout mettre en cale ou dans la cabine.
- Dégager une partie du navire
 - Laisser la place pour la manœuvre d'hélicoptère.
 - Descendre tous les montants haut placés pouvant gêner la manœuvre de l'hélicoptère (pavillon Alpha en particulier).

Le troisième maillon : l'hélicoptère



- Un sauveteur descend à bord du bateau où se trouve la victime.
- Selon la technique utilisée, la victime est attachée à une civière ou entourée d'une sangle.
- La victime est remontée à bord de l'hélicoptère.



R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

17

Le quatrième maillon : les secours à terre



- Les pompiers ou le SAMU attendront la victime au port indiqué par le C.R.O.S.S.
- Ils achemineront la victime jusqu'à l'hôpital.
- Les soins continueront d'être administrer dans le véhicule de secours

Le cinquième maillon : l'hôpital



- La victime sera prise en charge pas les médecins dès son arrivée.
- Dans la majorité des cas, elle sera placée immédiatement en caisson de décompression bi-place.
 - L'utilisation de ces caissons nécessite du personnel médical spécialisé.
 - Tous les hôpitaux ne sont pas équipés de caissons, d'où la nécessité de connaître le caisson le plus proche du site de plongée.



R.I.F.A.P. – La chaîne des secours

19

Durée de la chaîne des secours en mers.

Pontoise Plongée



- Délai maximum d'acheminement de la victime à l'hôpital : 2 heures
- Délai moyen d'acheminement de la victime à l'hôpital : 1 heure 30
- Délai « idéal » d'acheminement de la victime à l'hôpital : 1 heure

Après l'accident ...



- **Juste après l'accident**
 - Rassembler les affaires de la victime.
 - Prévenir ses proches.
 - Prévenir le responsable de la structure organisant la plongée.
- **Dans les 5 jours : déclarer l'accident aux assurances**
 - Passé ce délai, l'assureur est en droit de refuser le versement des remboursements normalement prévus.
- **Plus tard**
 - Remplir le questionnaire technique fédéral.
 - Déclarer l'accident au préfet qui ordonne si nécessaire une enquête sur les circonstances de l'accident.